

OPÉRATION D'ORDRE NON ELECTRIQUE

BO, HO, HOV, BF, HF

OPÉRATION D'ORDRE ELECTRIQUE SIMPLES

BS, BP, BE/HE
(Manoeuvre)

Norme NF C 18-510/A2



OBJECTIFS

A l'issue d'une formation, le stagiaire sera capable :

- Appliquer les règles de sécurité pour éviter les dangers liés à l'électricité.
- Comprendre les évolutions réglementaires et le classement des installations électriques.
- Identifier les différents titres, niveaux d'habilitation et domaines de tension.
- Connaître les limites et zones d'environnement.
- Évaluer les risques et les effets physiopathologiques du courant électrique.
- Adopter les bonnes pratiques pour travailler en sécurité avec des équipements électriques.

FORMATEUR

Nos formations sont dispensées par des formateurs qualifiés et expérimentés, spécialisés en sécurité électrique et habilitations électriques.

Profil des formateurs : Expérience significative en prévention des risques électriques et interventions en milieu professionnel

Nos formateurs assurent un accompagnement personnalisé pour garantir une montée en compétence efficace des stagiaires.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Parler, lire et écrire en français.
- Comprendre les consignes de sécurité.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

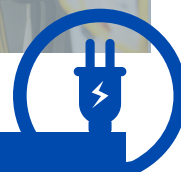
- 14 heures de face à face pédagogique soit 2 jours de formation. Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans des locaux loués (en inter-entreprise).
- En présentiel
- Groupe de 4 à 10 stagiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne théorie et pratique pour une meilleure assimilation. Elle combine présentations visuelles, échanges interactifs et études de cas. Des mises en situation et manipulations d'équipements permettent d'appliquer concrètement les procédures de sécurité. L'apprentissage est renforcé par des exercices pratiques et des évaluations progressives, garantissant une formation efficace et opérationnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation allie apports théoriques, échanges interactifs et mises en situation pratiques. Les participants apprennent par des études de cas, démonstrations et manipulations d'équipements. L'évaluation progressive, via quiz et exercices pratiques, permet d'ancrer les compétences et d'assurer une application sécurisée des procédures.



PROGRAMME

PROGRAMME HABILITATION ELEC

PROGRAMME DÉTAILLÉ (14 HEURES – 2 JOURS) :

JOUR 1 : THÉORIE & RÉGLEMENTATION (7 HEURES) MATINÉE : INTRODUCTION & NOTIONS FONDAMENTALES

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation et réglementation en vigueur
- Introduction à la norme NF C 18-510/A2
- Notions de base en électricité
- Classement des installations électriques et niveaux de tension

APRÈS-MIDI : RISQUES ÉLECTRIQUES & PRÉVENTION

- Les dangers du courant électrique et leurs effets sur le corps humain
- Les risques d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit
- Zones à risques électriques et distances de sécurité
- Protections collectives et signalisation obligatoire
- Principe et exemples de verrouillage des installations électriques

JOUR 2 : PRATIQUE & MISE EN SITUATION (7 HEURES) MATINÉE : INTERVENTION ET SÉCURITÉ EN MILIEU ÉLECTRIQUE

- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique
- Fonctionnement et manipulation des appareillages électriques (sectionneurs, interrupteurs, contacteurs, etc.)
- Protections individuelles et utilisation de l'outillage électroportatif en sécurité
- Utilisation sécurisée des appareils électriques amovibles et portatifs

APRÈS-MIDI : EXERCICES PRATIQUES ET CERTIFICATION

- Études de cas et mise en situation sur site
- Application des procédures d'intervention (BS, BE/HE)
- Validation des acquis par un questionnaire d'évaluation et mise en situation pratique
- Remise du livret de prescriptions de sécurité



VALIDATION DE LA FORMATION

Les critères d'évaluation sont conformes à la norme NF C 18-510/A2. Deux types d'évaluations sont réalisés :

- Évaluation formative : réalisée tout au long de la formation par le formateur, elle permet de vérifier la compréhension des notions et l'application des consignes de sécurité.
- Évaluation certificative : lors des mises en situation pratiques, le stagiaire doit être capable d'analyser les risques, d'adopter les bonnes pratiques et d'appliquer les procédures d'intervention en toute sécurité.

La validation de la formation est obtenue si le stagiaire a suivi l'intégralité de la session et a réussi l'évaluation certificative. Une attestation d'habilitation électrique, valable 3 ans (36 mois), est délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences. Un recyclage (MAC – Maintien et Actualisation des Compétences) est obligatoire à l'issue de cette période pour conserver son habilitation.

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront avoir un avis favorable

Maintien et actualisation des compétences

Un maintien et actualisation des compétences : MAC, tous les 3 ans, conformément à la norme NF C 18-510/A2.

Issue de la formation

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur, qui décidera de l'habilitation du salarié selon son poste. Un certificat de réalisation attestera de la participation à la formation.

MODALITÉS

Accessibilité

- Les personnes en situation de handicap peuvent suivre la formation et obtenir un avis d'habilitation, sous réserve de la validation des compétences requises.
- Si certaines aptitudes ne peuvent être mises en œuvre pour des raisons physiques ou mentales, une attestation de suivi de formation sera délivrée, précisant les compétences acquises.
-  Référent handicap : Maxence Barthelemy – 06 48 35 89 59
-  Email : contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation

Modalité d'évaluation

- Évaluation théorique : QCM sur les connaissances en électricité et sécurité.
- Évaluation pratique : mise en situation réelle et validation des procédures d'intervention.